



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Site Natura 2000

Plaine de Barbezières à Gourville

COMITE DE PILOTAGE

5 octobre 2020

Ordre du Jour

Rappels des enjeux Natura 2000 et BAGO

Bilan de l'année d'animation 2019-2020 (TO2)

• Bilan de l'animation du marché 2017-2020

Perspectives pour le marché 2020-2023



Rappels des enjeux Natura 2000
et Plaine de Barbezières à Gourville

Un objectif

Maintenir et améliorer l'état de conservation
des espèces animales et des habitats naturels
d'intérêt communautaire présents au sein du site
Natura 2000

Une démarche

Concertée basée sur le **volontariat**

Recherche et **maintien de l'équilibre**

activités humaines / préservation des milieux naturels

Des outils

Appui aux **modifications des pratiques**
→ **Subvention** des coûts engendrés

Valorisation de bonnes pratiques
n'engendrant pas de surcoût

Parcelles agricoles

Parcelles non agricoles

MAEC
(mesures agro-
environnementales
climatiques)

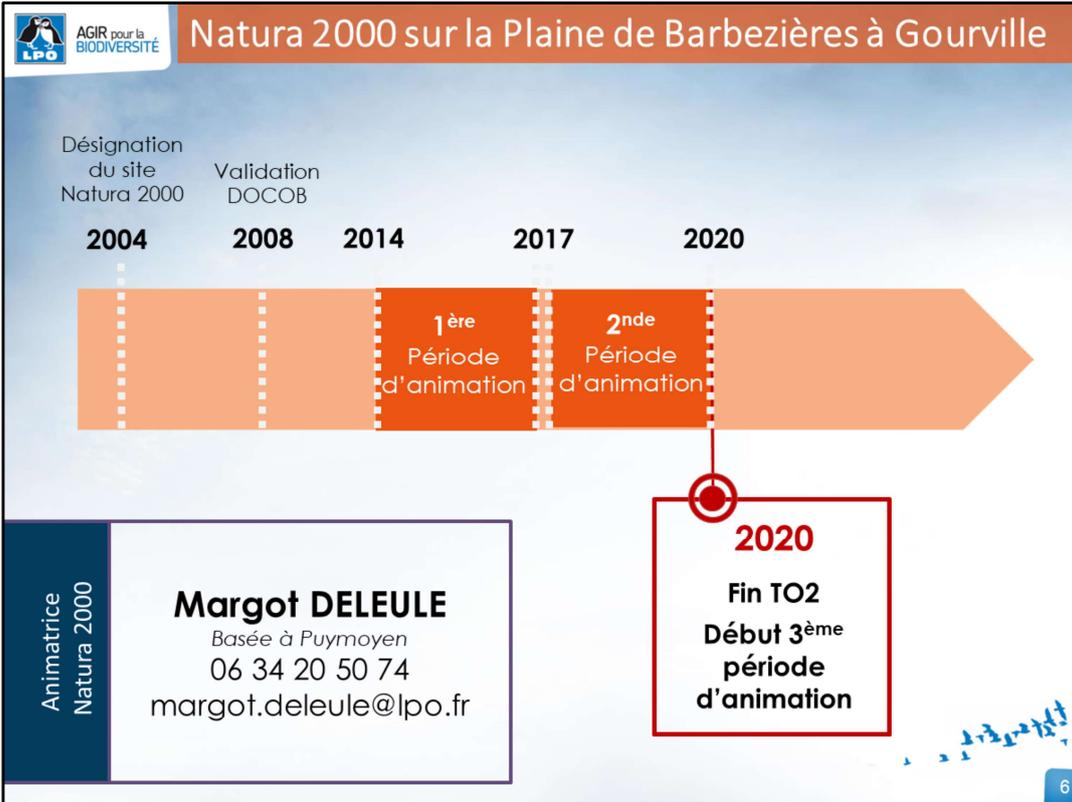
**Contrats
Natura 2000**

Charte Natura 2000

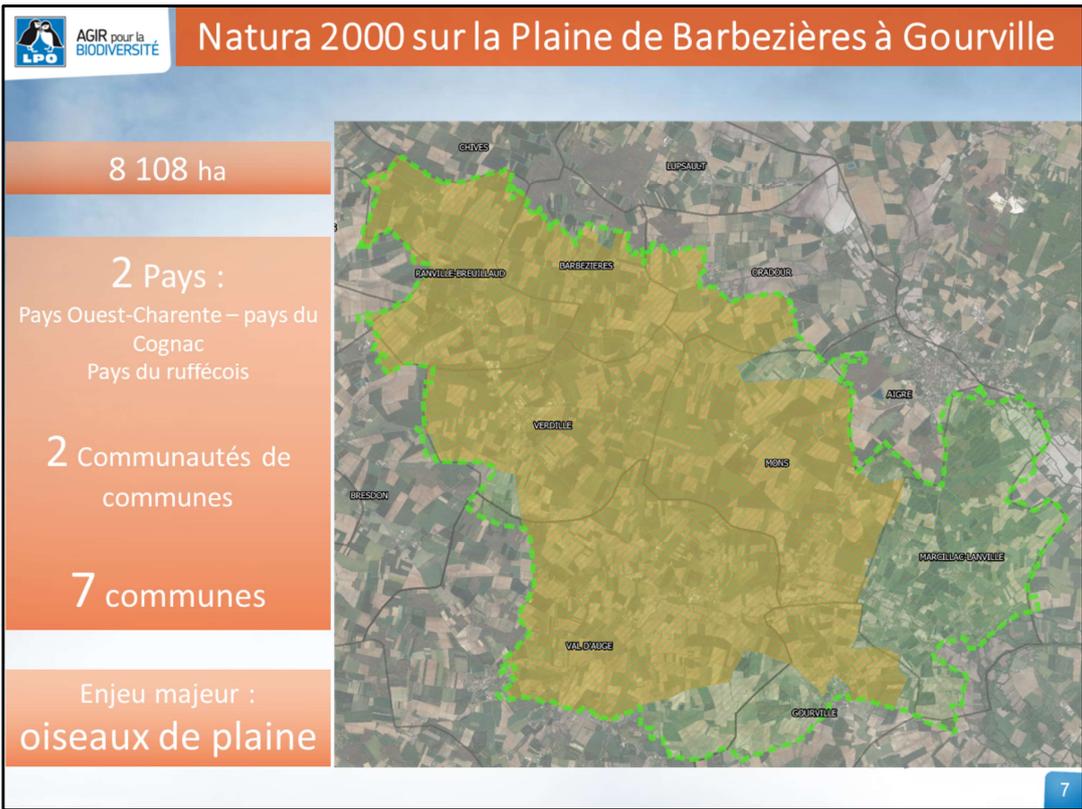
Engagements sur 5 ans

Dans les 3 cas : possibilité d'exonérations fiscales (TFNB)

Un lien avec la réglementation :
L'évaluation d'incidences



En 2020, un changement d'animatrice Natura 2000 a eu lieu, Laurence Caud laisse donc la place à Margot Deleule.



Les communes de Auge-Saint-Médard, Anville, Montigné et Bonneville on fusionné pour former la commune de Val d'Auge.



22 oiseaux d'intérêt européen vivent sur le site
16 espèces s'y reproduisent



Outarde canepetière © P. Jourde - LPO

L'Outarde
canepetière
Tetrax tetrax



Œdicnème criard © F. Cahez

L'Œdicnème
criard
Burhinus oedicanus



Busard cendré © C. Aussaguel



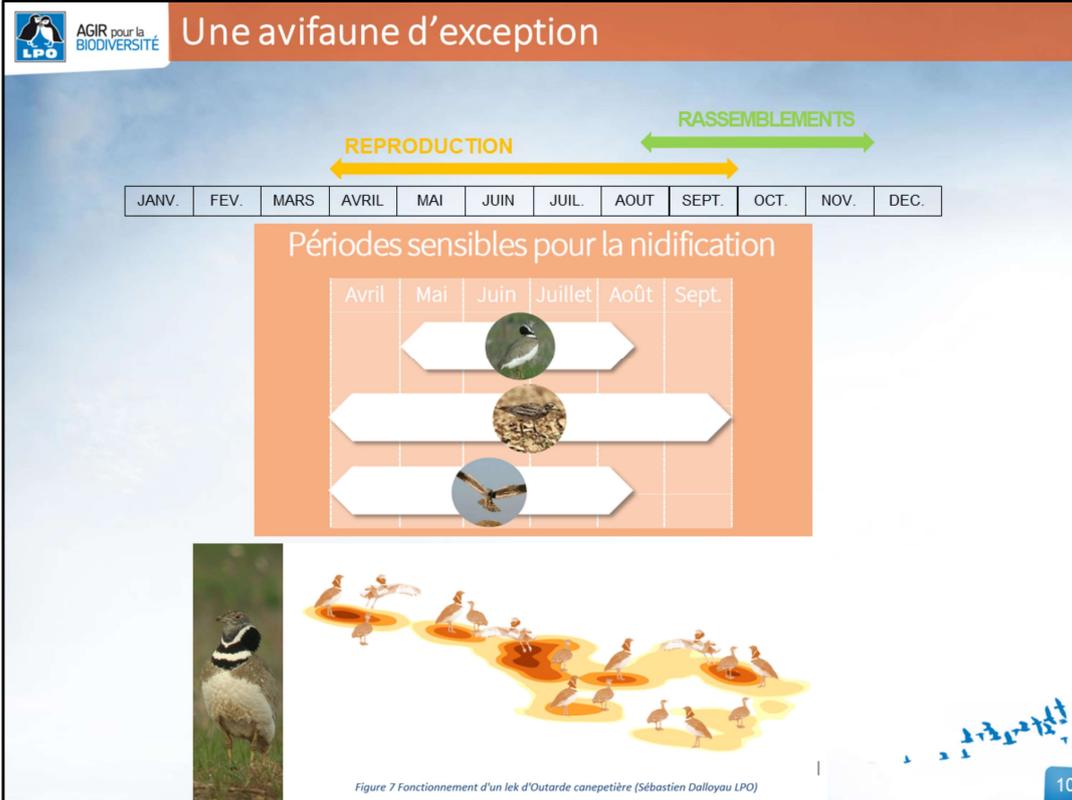
Busard Saint-Martin © F. Croset

Le Busard cendré *Circus pygargus*
& le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*



Dont 4 espèces d'oiseaux nicheuses au sol qui nécessitent une attention particulière, car leur reproduction est mise en péril par les nouvelles pratiques agricoles :

- L'Outarde canepetière niche dans les prairies, jachères ou luzernières
- L'Œdicnème criard préfère les sols nus et préfère les vignes, les champs de tournesol ou bien parfois les prairies/jachères
- Le Busard Saint-Martin et le Busard cendré nichent dans les champs de blé ou d'orge, parfois dans les luzernières



Les périodes de reproduction de ces espèces s'étalent d'avril à septembre.

Les Outardes s'organisent en lek, c'est-à-dire que les mâle défendent des territoires contigus de 1 à 3 ha, conquis grâce à une parade spécifique.

A l'automne, Outardes et Cédicnèmes se rassemblent pour migrer vers l'Espagne pour la grande majorité.

Le Busard Saint-Martin hiverne en France ou aux alentours, tandis que le Busard cendré migre jusqu'en Afrique.



La Pie-Grièche écorcheur
Lanius collurio



L'Engoulevent d'Europe
Caprimulgus europaeus



Alouette lulu
Lullula arborea

D'autres espèces nichent sur la Plaine : la Pie-grièche écorcheur dans des haies ou arbustes, l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe au sol par exemple.



Bilan annuel
Année 2019/2020 (TO2)

Mesures agro-environnementales et climatiques

Bilan de la campagne 2020

Action menée
 hors marché
 d'animation
 N2000

Chambre d'agriculture de la Charente : porteur du PAEC

LPO : structure animatrice MAEC « enjeu Biodiversité »

6 agriculteurs engagés & 6 diagnostics réalisés

Création de couverts herbacés, spécifiquement favorables à l'Outarde canepetière
 Pas d'interventions entre 1^{er} mai et 15 août

34,32 ha

HE03

Création de couverts herbacés, favorables à l'avifaune de plaine dans son ensemble
 Pas d'interventions avant le 31/07

8,6 ha

HE05

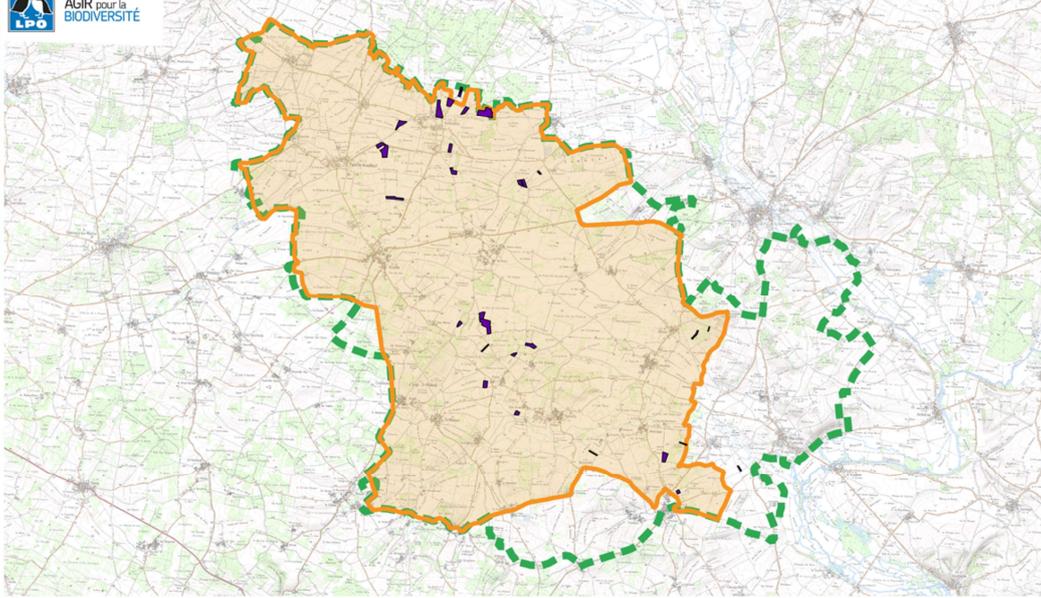
Gestion des couverts herbacés
 Retard de fauche au 31/07

4,79 ha

HE01

13

Cette année, seuls les renouvellements de MAEC ont été autorisés en raison d'un budget limité, ce qui explique un faible nombre d'agriculteurs engagés et aucun nouveaux agriculteurs rencontrés. Le contact des agriculteurs demandeurs a toutefois été pris, et un retour leur sera fait dès que possible.



Localisation des parcelles engagées en MAEC en 2020

- Site Natura 2000 - Plaine de Barbezières à Gourville
- Périmètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique
- MAEC contractées en 2020

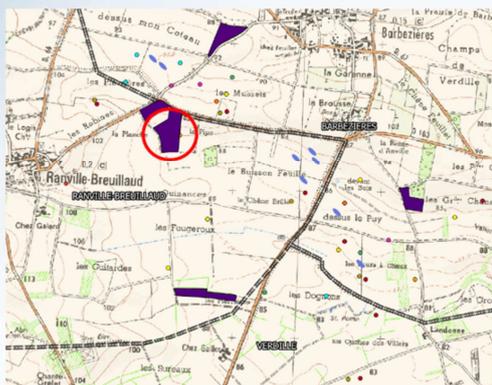
Sources : © IGN 2011, Scan25 © - © IGN, LPO
Réalisation : M. DELEULE, LPO - octobre 2020

MAEC 2020 : exemple EARL de la Brousse

1 parcelle de 3,58 ha située sur la commune de Ranville-Breuillard :

- Très favorable aux oiseaux de plaine, notamment à l'Outarde canepetière car à proximité immédiate du lek.
- Zone de nidification et de rassemblements postnuptiaux d'Ædicnème criard.

Mesure : HE03



15

Mesure HE03 : Création de couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière, sans intervention entre le 1^{er} mai et le 15 août et sans fertilisation.

Projets identifiés/suivis sur le territoire au cours de l'année 2019/2020 :

- Hangar photovoltaïque de 2200 à 2500 m² - VERDILLE
- Résidences mobiles avec l'Association Chemin du Hérisson – VERDILLE
- 2 bâtiments avec toitures photovoltaïques (1 hangar et 1 bâtiment pour élevage chevrettes) - MARCILLAC-LANVILLE

Rencontre avec l'entreprise Durepaire

Luzerne déshydratée : <https://www.durepaire.fr/>



Actions prévues pour 2021 :

- Echanges et formations avec les conducteurs d'engins et agriculteurs
- Ajout de clauses en faveur de l'Outarde dans les contrats avec les agriculteurs (fauche centrifuge, ralentissement dans les dernières bandes fauchées, contacter la LPO ou Charente Nature si repérage d'une femelle ou de jeunes Outardes...)
- Transmission des données parcellaires des luzernières exploitées
- Repérage des outardes au drone à caméra thermique
- Communication sur la protection des nichées

La luzerne est appréciée de l'Outarde canepetière pour nicher. Même si la densité de plantation est très élevée, nous espérons trouver des nichées grâce au passage du drone à caméra thermique sur les parcelles les plus favorables. En parallèle, nous allons engager un dialogue avec les agriculteurs et conducteurs d'engins pour les sensibiliser et les former à la protection des nichées d'Outarde, tout en recueillant leurs expériences de terrain.

Dotations biodiversité/Natura 2000 allouées aux communes

En 2020, les dotations suivantes ont été allouées aux communes de la Plaine de Barbezières à Gourville :

- Mons : 2 040 €
- Verdille : 3 052 €
- Ranville-Breuillard : 1 623 €

Les maires des communes dotées ont été contactés par l'animatrice Natura 2000 afin de proposer une aide au choix des actions à mettre en place. Il pourra s'agir d'actions en faveur des espèces d'intérêt communautaires ou de la plantation de haies et d'arbres isolés par exemple. Pour l'instant il n'y a pas eu de retour.

Actions	Réalisation 2019/2020
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique, ne pouvant pas être déclaré au titre du gel	Réalisé
Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel	
Gestion de prairies et d'habitats remarquables avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet	
Gestion de prairies et d'habitats remarquables avec une limitation de la fertilisation et avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet	
Création et entretien d'un couvert herbacé avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet	
Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique sur gel ou prairie	
Gestion d'une prairie favorable à la biodiversité	
Entretien de haies "2 faces" localisées de manière pertinente	Non réalisé
Entretien de haies "1 face" localisées de manière pertinente	
Entretien d'une haie paysagère simple ou double	
Plantation et entretien d'une haie paysagère	
Entretien des arbres isolés	

Actions	Réalisation 2019/2020
La Charte Natura 2000	Déjà réalisé
Proposition d'extension du périmètre	En cours
Sauvegarde des nichées	Réalisé
Suivi de l'état de conservation des populations d'espèces cibles	Partiellement réalisé
Suivi de l'occupation du sol et des pratiques	Non réalisé
Programme de sensibilisation sur les sites Natura 2000 des plaines charentaises	Réalisé
Mise en œuvre du document d'objectifs	Réalisé
Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations	Partiellement réalisé
Etude préalable visant à identifier les tronçons électriques posant problème	Déjà réalisé



Bilan triennal
Période d'animation 2017-2020

Attention les résultats sont désormais présentés en trois volets¹

- L'évolution de l'état biologique du site → *indicateurs d'état*
- L'évolution des facteurs/pressions qui influencent cet état et des facteurs clés de la réussite → *indicateurs de pressions*
- Etat d'avancement du plan d'actions

1. A l'échelle nationale, une nouvelle méthodologie dite du « tableau de bord » s'applique aux plans de gestion des espaces naturels et aux Documents d'objectifs Natura 2000. Elle ne remet pas en cause les contenus : elle les réorganise pour que les résultats obtenus soient mieux corrélés aux résultats attendus (objectifs du site).

On présente donc les résultats des « indicateurs » (d'état ou de pressions) en fonction des objectifs: les indicateurs d'état caractérisent l'évolution de l'état biologique du site et se rapportent aux objectifs à long terme ; les indicateurs de pression renseignent la manière dont les pressions varient en réponse aux actions menées, et se rapportent aux objectifs de développement durable.

Le travail d'animation territoriale vise, grâce aux actions menées, à faire varier ces pressions (diminuer celles qui sont défavorables, ou augmenter celles qui sont favorables pour atteindre le bon état écologique visé). Certaines pressions toutefois, dépendent de facteurs plus larges que le site (politiques nationales ou territoriales, modifications écologiques sur les sites d'hivernage ou les voies migratoires...) et doivent être analysés en tenant compte de ceci.

Le DOCOB de la Plaine de Barbezières à Gourville n'est pas structuré ainsi (conception ancienne). Toutefois, les résultats sont présentés ici selon une version de transition. Un travail d'affinage sera nécessaire au cours du prochain marché.

Rappel : objectifs du DOCOB

- 1 – Créer et/ou gérer les milieux herbacés favorables aux oiseaux de plaine pour enrayer le déclin des effectifs
- 2 – Garantir la présence d'une mosaïque de milieux
- 3 – Créer ou gérer les corridors écologiques (haies, chemins, bandes enherbées) pouvant servir de zones d'alimentation, de nidification et de refuge
- 4 – Conserver des arbres isolés et des petits boisements pouvant servir de zones de nidification, d'observation et de refuges
- 5 – Suivre les projets et aménagements d'infrastructures pouvant perturber ou provoquer des mortalités d'oiseaux de plaines

Indicateurs d'état

- Evolution des effectifs des espèces d'intérêt communautaire (nidification, migration)
- Evolution des couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière (% SAU)
- Evolution des surfaces des différents assolements
- Evolution des infrastructures agroécologiques servant de zones de nidification, de refuge et de corridors écologiques

Indicateurs de pression (facteurs d'influence et facteurs clés de la réussite)

- Evolution de la contractualisation agro-environnementale (MAE) : taux, type, localisation
- Evolution de la contractualisation hors zone agricole (Chartes et contrats N2000)
- Evolution des actions de sauvegarde des nichées
- Evolution de la cohérence du périmètre du site Natura 2000, etc...

Facteurs clé de la réussite :

Faire connaître et comprendre, cohérence des politiques, moyens techniques et financiers

- Evolution de la communication
- Evolution de la sensibilisation pédagogique
- Evolution des échanges avec les acteurs du site : agriculteurs, partenaires, COPIL...
- Evolution de la cohérence avec les autres politiques publiques ou de conservation
- Evolution du contexte socio-économique territorial
- Evolution des outils de mise en œuvre du DOCOB : COPIL, budgets, veille administrative et socio-économique, etc...

Evolution des effectifs des espèces d'intérêts communautaires

Espèces d'intérêt communautaire	Statut	Effectifs 2005	Effectifs 2017	Effectifs 2020	Commentaires	Evolution	Etat de conservation 2020
Outarde canepetière	Nicheur	19 ♂ chanteurs	11 ♂ chanteurs	7 ♂ chanteurs	Enquête des mâles chanteurs réalisés annuellement.		Mauvais
Œdicnème criard	Nicheur	≥ 15 couples	≥ 20 couples	~ 50 couples	Ces espèces ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples et de l'état de conservation à dire d'experts présents sur le terrain. Les données disponibles en 2005 ne reflètent pas la réalité car la zone était sous prospectée. Des suivis de protection des nichées sont réalisés depuis 2017.		Stable
Busard Saint-Martin	Nicheur	≥ 4 couples	~ 2 couples	~ 4 couples			Mauvais
Busard cendré	Nicheur	≥ 9 couples	~ 2 couples	~ 3 couples			Mauvais
Alouette lulu	Nicheur	≥ 1 couple	~ 9 ♂ chanteurs	~ 15 ♂ chanteurs	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain. Les données disponibles en 2005 ne reflètent pas la réalité car la zone était sous prospectée.		Bon
Pie-grièche écorcheur	Nicheur	?	~ 10 couples	~ 15 couples	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain. Les légères fluctuations du nombre de couples sur la courte période 2017-2020 n'est pas significatif d'une augmentation de la population sur le long terme.		Stable
Bruant ortolan	Nicheur	≥ 4 couples	0	0	Aucune observation de cette espèce n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué. L'espèce est considérée disparue par les experts présents sur le terrain.		Espèce disparue
Milan noir	Nicheur	?	~ 5 couples	~ 10 couples	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre de couples à dire d'experts présents sur le terrain.		Bon
Pipit rousseline	Nicheur	≥ 4 couples	~ 3 ♂ chanteurs	~ 3 ♂ chanteurs	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. Les données disponibles en 2005 ne reflètent pas la réalité car la zone était sous prospectée.		Mauvais

Les données disponibles sur *faune-charente.org* ont permis d'évaluer l'état de conservation de 9 espèces d'intérêt communautaires. Toutefois, la grand majorité ne fait pas l'objet de suivis précis et la zone d'étude est peu prospectée par les bénévoles naturalistes. Les résultats sont donc basés sur les dires des experts présents sur le terrain au regard des données disponibles. L'exactitude de ces résultats est donc peu élevée.

4 espèces sont considérées en mauvais état de conservation, cette information va permettre de prioriser les actions de conservation.

Evolution des effectifs des espèces d'intérêts communautaires

Espèces d'intérêt communautaire	Statut	Effectifs 2005	Effectifs 2017	Effectifs 2020	Commentaires	Evolution	Etat de conservation 2020
Engoulevent d'Europe	Nicheur	?	0	0	Aucune observation de cette espèce n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué. Comme il s'agit d'une espèce nocturne et que les experts ne sont pas sur le terrain la nuit, le fait qu'il n'y ait pas de données ne veut pas dire que l'espèce n'est pas présente sur site.	DD ¹	DD
Bondrée apivore	Nicheur	?	NA ²	NA	Ces espèces ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, l'estimation n'est pas possible.	DD	DD
Canard colvert	Nicheur	?	NA	NA		DD	DD
Vanneau huppé	Hivernant	184	≥ 183	≥ 80 ³	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. La fiabilité des données ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce, d'autant plus qu'elle est hivernante.	DD	DD
Pluvier doré	Hivernant	33	≥ 5	0 ³	Cette espèce ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. Aucune observation de cette espèce n'est renseignée sur la base de données depuis 2017, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas présente.	DD	DD
Pluvier guignard	Migrateur	≥ 1	0	0 ³	Aucune observation de ces espèces n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas présentes.	DD	DD
Faucon pèlerin	Hivernant	?	0	0 ³		DD	DD
Faucon émerillon	Hivernant	?	≥ 6	≥ 2 ³	Ces espèces ne faisant pas l'objet d'un suivi précis, il s'agit d'une estimation du nombre d'individus à dire d'experts présents sur le terrain. La fiabilité des données ne permet pas d'évaluer l'état de conservation de l'espèce, d'autant plus qu'elle est hivernante.	DD	DD
Busard des roseaux	Hivernant	?	8	10 ³		DD	DD
Courlis cendré	Migrateur	≥ 2	0	0 ³	Aucune observation de ces espèces n'est renseignée sur la base de données depuis 2017 et aucun suivi n'est effectué, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas présentes.	DD	DD
Oie cendrée	Migrateur	?	0	0 ³		DD	DD

Pour 11 espèces d'intérêt communautaire, les données disponibles ne permettent pas d'évaluer leur évolution dans le temps et leur état de conservation.

¹ Données insuffisantes

² Non Applicable

³ Données de l'année 2019

Outarde canepetière

Enquête annuelle et suivi des populations des ZPS

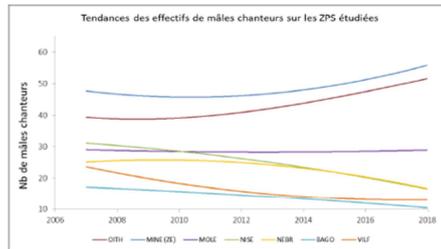


Figure 18 : Schématisation des tendances numériques des mâles chanteurs présents sur les différentes ZPS de Poitou-Charentes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ZE MIREBALAIS (86)	51	46	43	47	42	45	47	49	51	59	50	53
OIRON-THEZAY (79)	40	39	37	41	35	45	41	49	43	45	49	53
LA MOTHE-LEZAY (79)	29	29	28	27	30	30	28	30	27	27	26	32
NIORT SUD-EST (79)	28	32	26	31	34	30	25	21	17	15	16	24
NERE-BRESDON (17)	27	25	25	23	27	24	24	26	23	19	19	16
VILLEFAGNAN (16)	21	25	22	15	18	15	16	14	14	11	13	14
BARBEZIERES (16)	17	18	17	13	15	14	14	15	14	11	11	10
TOTAL	213	214	198	197	201	203	195	204	189	187	186	202

Tableau 3 : Variations des effectifs de mâles chanteurs entre 2007 et 2018

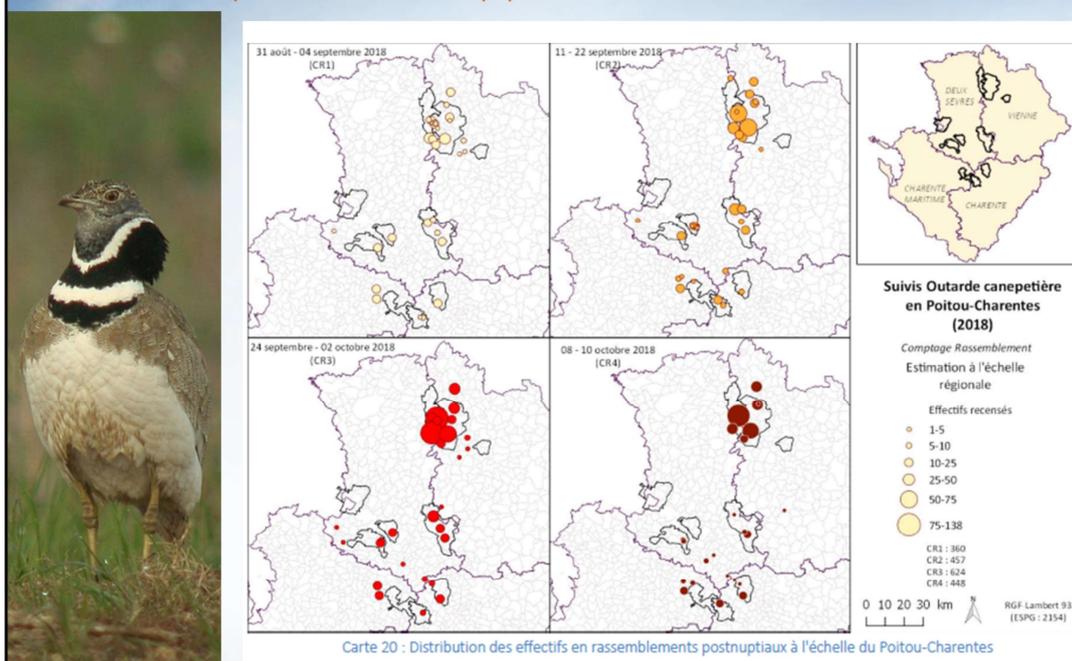
Dynamique positive sur ZPS Nord
Dynamique négative sur BAGO et Villefagnan

L'Outarde canepetière fait l'objet d'un suivi annuel sur toutes les ZPS de Poitou-Charentes, ce qui permet une analyse précise de son état de conservation. La figure et le tableau montrent l'évolution du nombre de mâles chanteurs sur les différentes ZPS depuis 2007. Une augmentation du nombre de mâles chanteurs sur les ZPS les plus au nord est constatée, tandis qu'une diminution est observée sur les ZPS du sud dont celle de BAGO.

Les graphiques prenant en compte les données 2019 et 2020 ne sont pas disponibles car les enquêtes annuelles ne sont pas encore parues (mais la dynamique reste à la baisse d'après les experts terrain, avec seulement 7 mâles chanteurs en 2020).

Outarde canepetière : rassemblements postnuptiaux

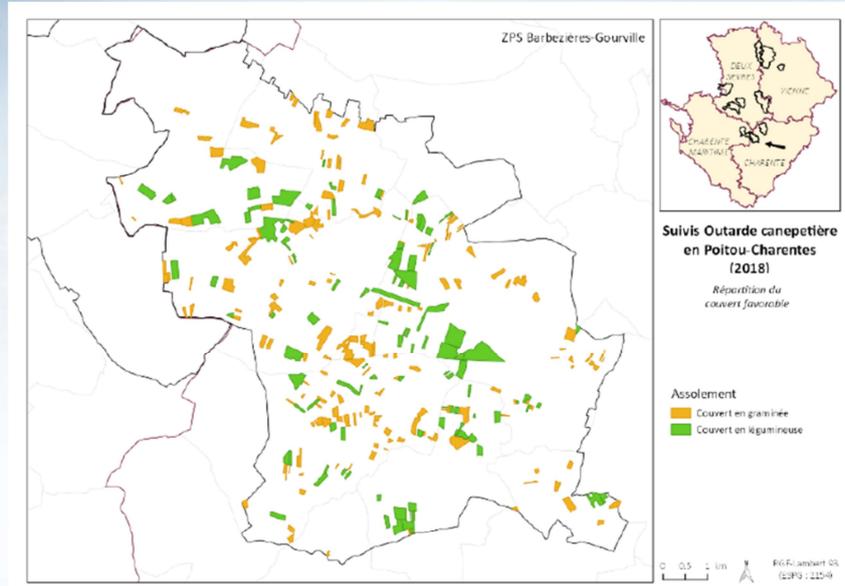
Enquête annuelle et suivi des populations des ZPS Diminution à l'échelle de la Charente



Les rassemblements postnuptiaux sont également suivis annuellement. Cette figure montre la distribution des effectifs d'Outarde canepetière au moment des rassemblements lors des 4 comptages automnaux de 2018. On remarque que les effectifs sur les 2 ZPS de Charente (BAGO et Villefagnan) sont faibles, une diminution des effectifs a d'ailleurs été constaté dans le temps.

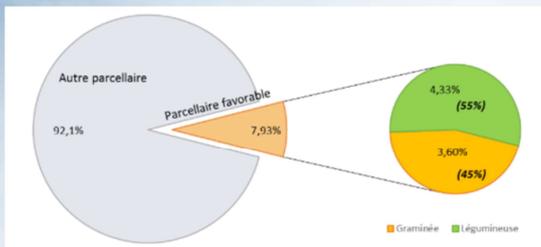
On note également un très fort déséquilibre mâles/femelles car les femelles ainsi que les nichées sont souvent détruites par les travaux agricoles. Le nombre de mâle est donc bien supérieur au nombre de femelles dans les rassemblements.

Evolution des couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière (% Surface Agricole Utile)



La répartition des couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière sur la ZPS en 2018 est plutôt homogène.

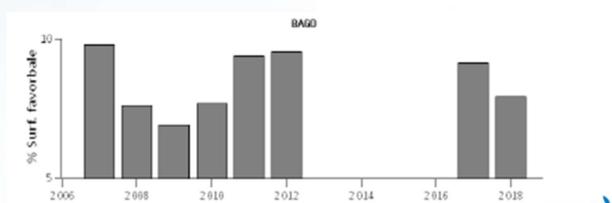
Evolution des couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière (% Surface Agricole Utile)



Résultat attendu dans le DOCOB : **15% de SAU en couverts herbacés favorables à la reproduction de l'Outarde canepetière**

2018 : moins de **8% de SAU** favorable à l'outarde

→ Objectif pas atteint



Evolution des surfaces des différents assolements

→ Indicateur pas développé

Un inventaire des différents assolements et de leur évolution dans le temps permettrait d'évaluer la proportion des habitats favorables (hors MAEC) à la reproduction des différentes espèces d'oiseaux de plaine nicheuses au sol, telles que l'Œdicnème criard, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin.

Cet indicateur n'est actuellement pas mis au point. Il serait envisageable de le développer grâce à une analyse satellite de l'occupation du sol couplé à un travail de terrain.

Evolution des infrastructures agroécologiques servant de zones de nidification, de refuge et de corridors écologiques

→ Indicateur pas développé

L'état de la continuité écologique peut être mesuré par les 3 indicateurs suivants : le linéaire de haies total, la surface de boisements et le recensement des arbres isolés. Ces indicateurs ne sont pas développés, toutefois, une analyse satellite couplé à un travail de terrain le permettrait à l'avenir.

Les actions concernant les infrastructures agroécologiques ne concerne directement pas la reproduction des oiseaux nicheurs au sol. Or, ce sont des mesures importantes à développer pour préserver la ressource alimentaire (insectes, baies...) et favoriser la nidification de l'avifaune de plaine non nicheuse au sol.

Evolution du niveau et du type de contractualisation agro-environnementale

Mesures agro-environnementales et climatiques

Bilan de la campagne 2017-2020

Chambre d'agriculture de la Charente : porteur du PAEC

LPO : animatrice MAEC « enjeu Biodiversité »

32 agriculteurs rencontrés

28 diagnostics réalisés

27 agriculteurs engagés

Création de couverts herbacés, spécifiquement favorables à l'Outarde canepetière
Pas d'interventions entre 1^{er} mai et 15 août

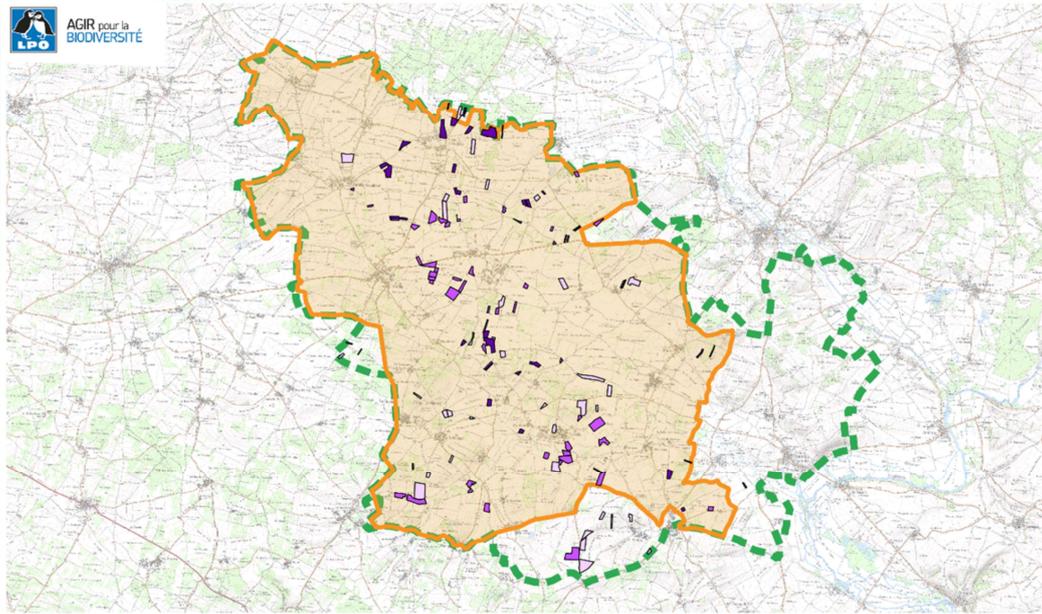
133,66 ha

Création de couverts herbacés, favorables à l'avifaune de plaine dans son ensemble
Pas d'interventions avant le 31/07

67,16 ha

Gestion des couverts herbacés
Retard de fauche au 31/07

21,74 ha



Localisation des parcelles engagées en MAEC entre 2017 et 2020

-  Site Natura 2000 - Plaine de Barbezières à Gourville
-  Périmètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique
-  MAEC contractées en 2020
-  MAEC contractées en 2019
-  MAEC contractées en 2018

▲ 0 1 2 km

Sources : © IGN 2011, Scan25 ® - © IGN, LPO
Réalisation : M. DELEUUE, LPO - septembre 2020

Evolution de la contractualisation hors zone agricole**Chartes Natura 2000***Bilan de la campagne 2017-2020*

4 chartes ont été signées sur **113ha** au total (avec 3 exploitants agricoles et 1 syndicat de rivière) et 1 procédure de charte est engagée avec un agriculteur (attente des signatures des différents propriétaires).

Nombre de fiches d'engagements signées par milieux :

Champs cultivés : 2 (+1 en cours)

Jachères : 2

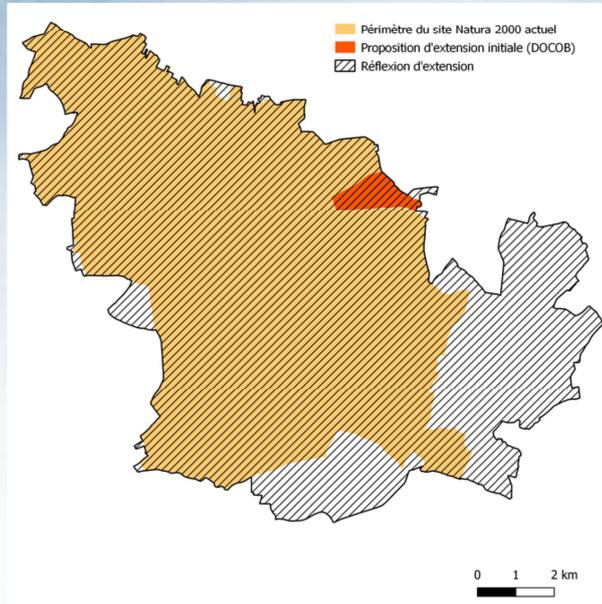
Prairies : 1

Haies, chemins et fossés : 2

Cours d'eau, berges et boisements rivulaires : 2

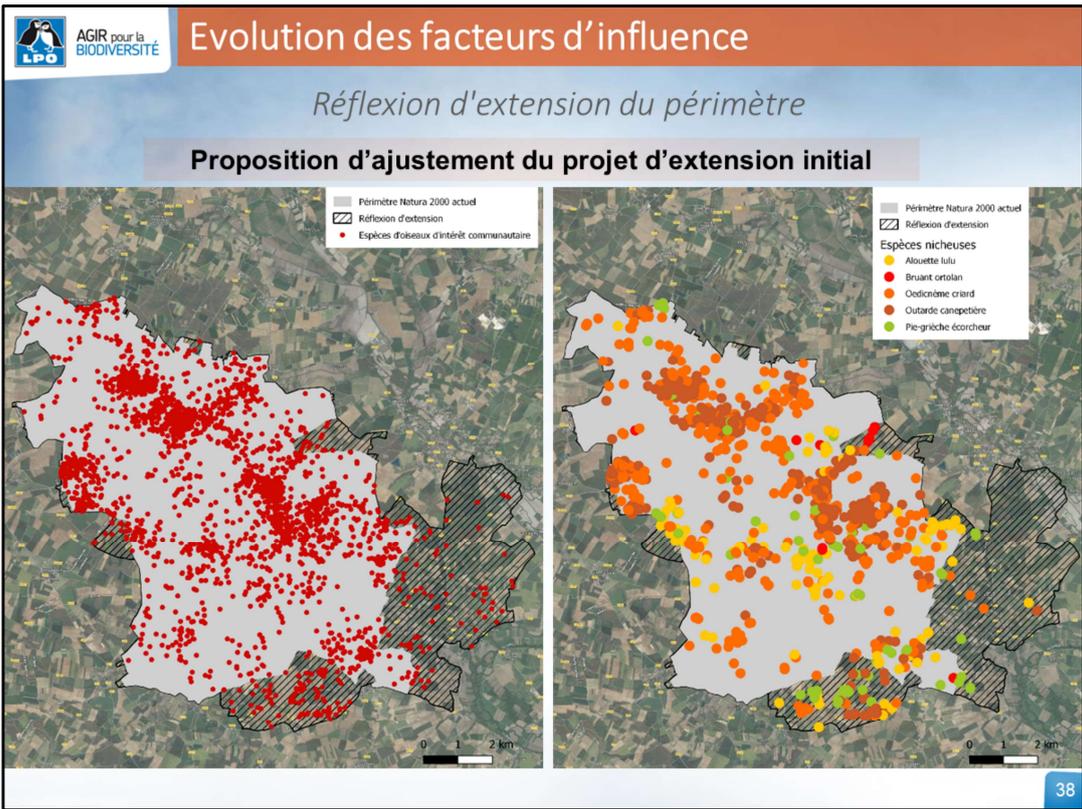
Abords de voiries : 1

Evolution de la cohérence du périmètre du site Natura 2000



*Réflexion d'extension
du périmètre*

Dans un souci de cohérence entre les politiques publiques, l'extension du site Natura 2000 proposée correspond au périmètre du PAEC.



La proposition d'extension du périmètre est basée sur les données de présence des espèces d'intérêt communautaire.

Actions de sauvegarde des nichées : bilan 2017-2020

→ Nids protégés

2018 : 6 nids d'Œdicnème criard et 1 nid de Busard cendré protégés.

2019 : 5 nids d'Œdicnème criard et 1 nid de Busard Saint-Martin (hors ZPS mais < 1km) protégés.

2020 : 10 nids d'Œdicnème criard protégés.



→ Rencontre avec l'entreprise Durepaire

Productrice de luzerne déshydratée

Octobre 2018 : 1ère rencontre => Lien et dialogue à renforcer avec l'entreprise.

Septembre 2020 : Rencontre technique => Prévion de formations aux conducteurs d'engins, passage de drone sur les parcelles les plus favorable, ajout de clauses dans leurs contrats avec les agriculteurs en faveur de la protection de l'outarde (fauche centrifuge, ralentissement sur les dernières bandes fauchées...)



→ Test de suivi des nichées d'Outarde canepetière par drone

Juin 2019 : **11 parcelles** suivies - **3h** de suivi - **156,7ha** survolés

=> Pas de contact d'outarde contactée (mais lièvres, chats, cailles)

2020 : Pas de possibilité de passage de drone car le bénévole est très sollicité sur toutes les ZPS de Poitou-Charentes (mais passage sur ZPS Villefagnan en 16)

2021 : Travail avec l'entreprise Durepaire sur la protection des nichées prévu

Faire connaître les actions de sauvegarde : communication 2017-2020



Affiche
45 exemplaires distribués



Site Natura 2000
Plaine de Barbezières à Gourville

Protégeons les nichées d'oiseaux des plaines

Vous identifiez ou soupçonnez un nid dans une parcelle ?
Contactez-nous !



Outarde canepetière,
Édicnème criard, Busards...
Toutes les opérations mécaniques peuvent détruire leurs nichées
Des mesures de protection existent !
Elles n'empêchent pas la récolte et assurent la préservation des nichées

Plaquette
250 exemplaires distribués

Protégeons les nichées des oiseaux de plaine

Un nid d'Édicnème criard a été identifié dans votre parcelle.
Des solutions existent pour le protéger, elles n'empêchent pas la récolte.
CONTACTEZ-NOUS

CONTACTS Elodie BOUSSIQUAULT - CHARENTE-NATURE
07 76 72 98 09



Panneaux d'information
Utilisé par
Charente Nature



CONTACTS CHARENTE-NATURE | Elodie BOUSSIQUAULT
07 76 72 98 09
LPO | Margot DÉLEULE
06 34 20 50 74 | margot.deleule@lpo.fr

Sensibiliser les acteurs et le public



Actualisations régulières du site web + mise en lignes de 10 actualités + 1 Newsletter en 2019

3 Infosites : 1 par an



Sensibiliser les acteurs et le public



3 sortie nature
7 participants



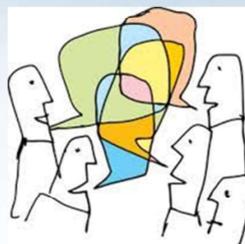
2 réunions thématiques
- 2018 : Ranville-Breuillard
- 2019 : Pays du Ruffécois



Evolution des échanges et des contacts



Rencontre avec des agriculteurs



Echanges réguliers avec les partenaires du site



Réunion animateurs N2000 Charente
Journée régionale des animateurs N2000
Echanges réguliers avec autres animateurs

Evolution de la cohérence avec les autres politiques publiques ou de conservation



Politiques publiques :
appui pour la prise en compte
des enjeux du site Natura 2000

**Lien Plan National d'Actions
Outarde canepetière :**
participation à la journée de
rencontres régionales



Evaluation des incidences :
12 projets suivis

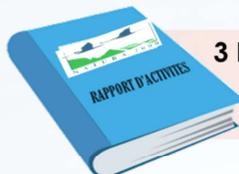
Mise en œuvre du DOCOB



Réunions / échanges
Services de l'Etat



Suivi administratif



3 Bilans mi-parcours
3 Bilans annuels
1 Bilan triennal



Veille sur les
activités socio-
économiques



Tenue tableau de bord de mise en œuvre des actions
+ Base de données

Actions du DOCOB	Réalisée	Engagée	Non engagée	Commentaires
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique, ne pouvant pas être déclaré au titre du gel				<i>En lien avec les MAEC</i>
Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel				<i>En lien avec les MAEC</i>
Gestion de prairies et d'habitats remarquables avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet				<i>En lien avec les MAEC</i>
Gestion de prairies et d'habitats remarquables avec une limitation de la fertilisation et avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet				<i>En lien avec les MAEC</i>
Création et entretien d'un couvert herbacé avec une autorisation d'intervention après le 31 juillet				<i>En lien avec les MAEC</i>
Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique sur gel ou prairie				<i>En lien avec les MAEC</i>
Gestion d'une prairie favorable à la biodiversité				<i>En lien avec les MAEC</i>
Entretien de haies 2 faces localisées de manière pertinente				<i>A développer grâce aux chartes boisements, haies et arbres isolés et incitation des agriculteurs à planter des haies</i>
Entretien de haies 1 face localisées de manière pertinente				<i>A développer grâce aux chartes boisements, haies et arbres isolés et incitation des agriculteurs à planter des haies</i>
Entretien d'une haie paysagère simple ou double				<i>A développer grâce aux chartes boisements, haies et arbres isolés et incitation des agriculteurs à planter des haies</i>

Actions du DOCOB	Réalisée	Engagée	Non engagée	Commentaires
Plantation et entretien d'une haie paysagère				A développer grâce aux chartes boisements, haies et arbres isolés et incitation des agriculteurs à planter des haies
Entretien des arbres isolés				A développer grâce aux chartes boisements, haies et arbres isolés et incitation des agriculteurs à planter des arbres isolés
Elaboration de la Charte Natura 2000				Déjà réalisé mais à mettre à jour.
Proposition d'extension du périmètre				Proposition d'extension au périmètre du PAEC acceptée en COPIL. Nous devons accompagner les services instructeurs pour rédiger la Note technique.
Sauvegarde des nichées				Action qui pourrait être développée, notamment pour l'Outarde canepetière et les Busards cendré et Saint-Martin
Suivi de l'état de conservation des populations d'espèces cibles				Suivis en cours, les résultats ne sont pas encore disponibles. Les suivis devront être poursuivis dans le temps.
Suivi de l'occupation du sol et des pratiques				Pas prévu pour le moment.
Programme de sensibilisation sur les sites Natura 2000 des plaines charentaises				
Mise en œuvre du document d'objectifs				
Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations				L'évolution de la réglementation est constante, certaines n'ont pas été étudiée attentivement (modifications PAC notamment).
Etude préalable visant à identifier les tronçons électriques posant problème				

Bilan financier de l'animation 2017-2020

		Animation	Assistance technique	Suivi et mise à jour des actions	Suivis biologiques	Evaluation et MAJ DOCOB	Assistance administrative	Bilans d'animation	TOTAL
Tranche ferme (2017-2018)	Réalisation	X	X	X	X	X	X	X	
	Temps (en j)	14	20,75	1	2,5	0	4,5	3	45,75
	Montant total	6 370 €	9 441,25 €	455 €	1 137,50 €	0 €	2 297,50 €	1 365 €	21 066,25 €
Tranche conditionnelle 1 (2018-2019)	Réalisation	X	X	X	X	X	X	X	
	Temps (en j)	7,75	17,25	0,5	1	0	5	3,25	34,75
	Montant total	3 526,25 €	7 848,75 €	227,50 €	455 €	0 €	2 525 €	1 478,75 €	16 061,25 €
Tranche conditionnelle 2 (2019-2020)	Réalisation	X	X	X	X	X	X	X	
	Temps (en j)	8	19,75	0,5	4,5	2	4,5	6,75	46
	Montant total	4 733 €	8 986,25 €	227,50	2 047,50 €	1 410 €	2 297,50 €	3 071,25 €	22 773,00 €
TOTAL									59 900,50 €



Perspectives pour le marché 2020-2023

ANIMATION

Communication locale à modifier

→ D'après nos retours sur le terrain, il apparaît judicieux de réduire le nombre d'Infosite à un par marché public au lieu de trois. En effet, c'est un outil plus adapté au grand public et pour des ZSC, qui a moins d'intérêt en contexte agricole sur une ZPS. Une communication directe avec les agriculteurs ou par le biais des coopératives agricoles est à privilégier pour faire évoluer les pratiques vers la prise en compte des espèces à enjeux (rencontres d'agriculteurs, création de support de communication plus technique sur la protection des nichées, etc.).

→ Faire connaître les rassemblements postnuptiaux d'Outarde canepetière et d'Ædicnème criard est également une piste à explorer.

ASSITANCE TECHNIQUE

Protection des nichées à développer

Afin d'être plus ambitieux sur cette thématique indispensable à la préservation des espèces à enjeux, de nouvelles actions pourraient être mises en place :

- Développer la prospection des Busards cendrés et Saint-Martin (en montant un groupe bénévole par exemple) ;
- Développer la protection de l'Outarde canepetière (suivi par drone à caméra thermique avec la LPO DT Poitou-Charentes, puis accompagnement des agriculteurs sur le site) ;
- Formation des agriculteurs ou conducteurs d'engins aux gestes de protection des oiseaux nicheurs au sol pendant les travaux agricoles (inventorier les plus grandes entreprises de travaux agricoles, cibler les priorités en fonction de assolements et des données d'Outarde, préparer, organiser et animer les formations).

ASSITANCE TECHNIQUE

Charte à mettre à jour

Certaines clauses ont été identifiées comme « à mettre à jour », notamment concernant des évolutions de la PAC.

Travail sur l'enjeu boisements, haies et arbres isolés à mettre en place

Il s'agit d'un enjeu secondaire sur la ZPS, toutefois il est en lien avec la nidification de plusieurs espèces d'intérêt communautaire (la Pie-grièche écorcheur ou le Bruant ortolan par exemple). Des chartes pourraient donc être proposées à différents propriétaires, avec une identification préalable des secteurs à enjeux, ainsi que des boisements et des éléments paysagers existants.

Echanges avec les collectivités à poursuivre

Communes (Verdille, Ranville-Breuillard, Mons), Communautés de communes...

Pratiques agroécologiques à promouvoir et accompagner sur le site

L'évolution des pratiques agricoles constituent un levier essentiel à la préservation des espèces d'intérêt communautaire.

SUIVI ET MISE A JOUR DU DOCOB

Actualisation de l'arborescence du DOCOB et du tableau de bord

Afin d'être en accord avec la nouvelle méthodologie de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et de permettre la mise en place d'un véritable suivi dans le temps des actions et de l'atteinte des objectifs, cette actualisation sera nécessaire. Elle permettra un gain d'efficacité et de lisibilité sur l'état de conservation des espèces du site et l'efficacité des actions engagées.

Pour le moment un guide d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels est paru (cahier technique 88), mais le travail sur le guide d'élaboration des documents d'objectifs est toujours en cours. Il faudra donc attendre la parution de ce guide pour entamer la mise à jour du DOCOB de la Plaine de Barbezières à Gourville.

SUIVI BIOLOGIQUE ET SOICIO-ECONOMIQUE

Action menée
hors marché
d'animation
N2000

Suivis écologiques à poursuivre

Ces suivis sont réalisés parallèlement au marché par Charente Nature. L'animatrice Natura 2000 a un rôle de coordination de ces suivis. Ils sont primordiaux pour connaître l'évolution des espèces d'intérêt communautaires qui font l'objet de la désignation du site en ZPS. Il s'agit de :

- Suivi Outarde canepetière (dans le cadre du PNA Outarde)
- Suivi des rassemblements d'Œdicnème criard
- Suivi avifaune de plaine
- Suivi orthoptères

La poursuivre ces suivis est primordiale et notamment développer les suivis avifaune de plaine (comme le montre l'évaluation de l'état de conservation des populations, il manque des données pour plusieurs espèces). De plus, il serait intéressant de réaliser un suivi des dortoirs postnuptiaux de Busards.



Des questions ?
N'hésitez pas à me contacter !

**Merci pour votre
lecture attentive**



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

CONTACT

Margot DELEULE
margot.deleule@lpo.fr
06 34 91 96